

LE MOT DU MAIRE

Il y a plus de vingt ans, l'équipe que je présentais aux élections prenait les commandes de la Commune. Du groupe formé à cette époque, il ne reste que quatre rescapés, fidèles entre les fidèles. Mais l'état d'esprit et les projets esquissés dès notre entrée en fonction sont demeurés notre fil conducteur pour mieux faire entrer notre Commune dans le XXI^{ème} siècle.

Il nous aura fallu un quart de siècle pour apprendre notre métier, mettre en oeuvre notre dessein et enfin le réaliser.

Personne n'aurait parié sur la réussite de l'entreprise, même pas nous au début. Pourtant, très vite, nous avons compris qu'il nous fallait définir une ligne directrice, bien l'évaluer, la peser, prendre les décisions en conséquence et nous y tenir quoi qu'il arrive.

Faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait.

Le tout paraît aujourd'hui bien simple. Mais, sans forfanterie, nous avons, grâce à votre confiance qui nous a permis d'être élus et réélus quatre fois, fait progresser notre Commune, sans doute plus vite et mieux que d'autres. C'est du moins ce que disent beaucoup de nos collègues (flatteurs compris).

Nous sommes à ce jour 2150 AVENSANNAIS et le pari de structurer notre Centre Bourg par l'ancrage d'une cité nouvelle est acquis. Reste à le « relooker », à le densifier en services pour le bien de tous. Cette phase ultime mettra un point final à notre projet de réhabilitation du Bourg dans le cadre de la C.A.B. (Convention d'Aménagement du Bourg) avec le Département.

Tout cela a été réalisé sous l'impulsion des quatre équipes successives qui ont chacune à leur tour porté ce projet, afin que notre Commune renaisse et sorte de sa léthargie. Certes, la gestion que nous avons trouvée était saine, mais nous avons peu d'espace de respiration.

DEPUIS 1983

Nous avons réhabilité :

- LE PRESBYTERE
- LA CHAPELLE DE SAINT RAPHAËL
- LA MAISON PRESBYTERALE
- LE RESTAURANT SCOLAIRE
- LE GROUPE PRIMAIRE
- LA MATERNELLE
- LA Z.I. LAMONT
- LES ETANGS DE BRONTURON ET DES JAUGAS
- LES CIMETIERES
- LE MOBILIER DE L'EGLISE ET SON CHAUFFAGE
- LA MAIRIE (que nous avons agrandie).

Nous avons créé :

- LA ZI DU PAS DU SOC (près de 100 emplois directs et induits)
- LES ATELIERS MUNICIPAUX
- LE PERI SCOLAIRE « les Galips » et LA CRECHE « les Galipettes »
(tous deux sous contrôle Médullienne à ce jour)
- LES LOTISSEMENTS « LES JARDINS D'AVENSAN »
du « LAVOIR » et de « LA CLAIRIERE »
- LES ABRIS BUS des villages
- UNE MATERNELLE - UNE BIBLIOTHEQUE - L'ARBORETUM
- LES PARKINGS DES ECOLES
- LE NOUVEAU CIMETIERE
- LES TENNIS ET LE CLUB HOUSE
- LE BOULODROME et sa BUVETTE
- L'ECLAIRAGE DU STADE, DES TENNIS ET DU BOULODROME
- LE ROND POINT DES ECOLES.
- LE BASSIN VERSANT DE LA JALLE DE CASTELNAU

Nous avons favorisé :

- L'EMPLOI par la création de QUINZE postes supplémentaires de titulaires à plein temps au niveau communal.
- La COMMUNICATION par la création du BULLETIN MUNICIPAL D'INFOS SEMESTRIEL,
- La mise en route du SITE WEB D'AVENSAN
- LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS
- LE COMITE DE SUIVI DES CARRIERES
- LES CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET ILLUMINEES.
- LE SOCIAL avec la BANQUE ALIMENTAIRE
- L'ASSOCIATION DU PERSONNEL COMMUNAL
- LE RENFORCEMENT DU CCAS
- LA CULTURE avec le SALON DE PEINTURE DE MAI
- L'ECOLE DE DANSE - L'ECOLE DE MUSIQUE

Dans le monde ASSOCIATIF, depuis vingt ans, sont nés

- LE CLUB DE L'ESPERANCE
- LES ARTS MARTIAUX
- LE COMITE DE JUMELAGE
- LE TENNIS CLUB
- LE CLUB DE PECHE LOU PESCAIRE
- TOUT LE MONDE COURT À AVENSAN
- et quelques autres.

Il reste à terminer :

- LE ROND POINT DE LA PRADE prévu pour 2006
- L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE ST PIERRE ET LES VOIES DU BOURG prévus pour 2006/2007
- LA NOUVELLE POSTE prévue pour 2005
- Les LOCAUX pour LA PHARMACIE - LE DOCTEUR - L'INFIRMIER prévus pour 2005
- LE CABINET DENTAIRE ET LE KINE prévus pour 2006

- LA RESTAURATION PARTIELLE DE L'INTERIEUR DE L'EGLISE prévue pour 2005 /2007

Toutes ces actions et chantiers sont ceux de votre Commune. Ils s'inscrivent dans le cadre beaucoup plus vaste de la C.D.C. MEDULLIENNE et de celui du PAYS MEDOC. Nous sommes très impliqués dans ces deux entités, et la longévité des mandats successifs nous a permis d'y tenir une place importante que vous appréciez.

C'est une nouvelle donne qui se met en place ces dernières années et qui peut paraître imparfaite à certains. Mais il s'agit là d'une remise en ordre obligatoire. La plus sensible dans la C.D.C. est la chaîne des Ordures Ménagères et du Tri Sélectif. Elle suscite à ce jour beaucoup de questions et parfois d'incompréhensions, mais sachez qu'à terme nous aurons un outil performant, base d'un travail sain pour demain. Ce sera lourd et complexe pour tous, mais il fallait le faire.

A la fin de l'année 2005, la C.D.C. Médullienne investira son nouveau siège à CASTELNAU, 3 à 6 rue CARNOT. L'ensemble de ses services sera regroupé dans cette entité. Nous allons aussi livrer, dès JANVIER 2005, la structure RAM HALTE GARDERIE CRECHE dans cette même ville, complétant ainsi la Chaîne Petite Enfance.

Le PAYS MEDOC quant à lui passe à la vitesse de croisière, en finançant des projets et initiatives, conformément à la charte de Pays.

Enfin, sachez que vous avez la possibilité d'enrichir ce site par vos conseils, vos remarques, vos questions ou dialogues.

Nous serons très attentifs à vos remarques et suggestions.

**C'est dans cet espoir que nous vous disons à très bientôt sur le
Net.**

Amicalement à vous tous.